



GESTION EFFICACE DES CONGÉS PAYÉS

Chaque année, les règles liées à l'acquisition et à la prise des congés payés constituent un véritable casse-tête pour les entreprises. Pour que la période de congés payés ne soit plus un frein dans l'organisation, et dans le but d'une gestion plus sereine de ceux-ci, nous vous proposons une formation dédiée aux congés payés.

OBJECTIFS :

- 1 Maîtriser le cadre réglementaire et conventionnel applicables,
- 2 S'assurer de la conformité des systèmes internes de gestion des congés payés au regard des normes légales et conventionnelles en vigueur,
- 3 Anticiper les difficultés d'application de la réglementation relative aux congés payés.

PUBLIC :

DRH, RRH, personnes chargées de la gestion du personnel et de la paie, et assistant(e)s RH.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

PROGRAMME :

Les bénéficiaires du droit à congés payés.

La durée des congés payés :

- Période d'acquisition des droits à congés payés,
- Calcul des droits à congés payés du salarié,
- Décompte des congés payés en jours ouvrables et en jours ouvrés.

La prise des congés payés :

- Période de prise des congés payés,
- Prise des congés payés par fermeture ou par roulement,
- Fractionnement des congés payés,
- Modalités d'attribution de la cinquième semaine,
- Incidence des congés payés sur les absences (maladie, accident du travail...),
- Incidence des congés payés sur le préavis.

L'indemnisation des congés payés :

- Mode de calcul de l'indemnité de congés payés et régime d'indemnisation (méthode du dixième et du maintien de salaire),
- Mode de calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

formation@sseti.fr • 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE DE L'AVENIR